## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONS



#### PROCES VERBAL de la SEANCE du lundi 8 novembre 2021

Le lundi huit novembre deux mille vingt un à dix-huit heures trente-cinq, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard BANQUET. Maire de MONS

Les règles sanitaires imposées par la situation actuelle ont été rappelées à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Présents : Gérard BANQUET, Alice VILLEMAGNE, Bernard DANIEL, Chrystelle LEYRIS, Michel GORDOT, Virginie BOYER, Daniel SAUVAGE, Céline DURAND, David MIDDIONE. Nathalie LEFEVRE, Patrick LECOMTE, Karine COMBE, Michael DUREZ, Yvelise ROPTIN, Yann RICHE, Vanessa AIRAL, Anthony FERNANDEZ

Absents excusés : Christel FIETKAU et José PASQUALETTI

Pouvoir(s): Christel FIETKAU à Michel GORDOT et José PASQUALETTI à Yvelise ROPTIN

Mme Nathalie FERRE / LEFEVRE est désignée comme secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'ordre du jour peut commencer.

Communication ayant été faite et les membres du conseil municipal n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal de la séance du mercredi 15 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité

# Ordre du jour :

Point sur l'inauguration de la Place des Tilleuls et de la nouvelle chaufferie du groupe scolaire du vendredi 29 octobre 2021 :

Etaient présents: Jean RAMPON Sous-Préfet, Annie CHAPELIER Députée, Aurélie GENOLHER Conseillère Régionale, Valérie MEUNIER et Philipe RIBOT Conseillers Départementaux, des Maires des communes voisines, le lieutenant Cédric AUDIBERT de la brigade de Gendarmerie de Salindres, des élus et des administrés.

Ce projet a pu voir le jour, grâce aux aides de l'Etat, de la Région et du Département

Sur un montant global de travaux de 158 275 €, l'Etat a apporté la somme de 63 310 €, la Région 24 770 € et le Département 33 250 €, soit au total environ 77 % de la dépense.

La part communale est donc de 36 945 € à laquelle il faudra retirer la récupération de la TVA de 25 963 €, soit un reste à charge de 10 981 € pour notre collectivité

Au groupe scolaire deux chaudières à condensation de nouvelle génération ont été mises en place Ces travaux ont été possibles, grâce à l'implication des services de l'Etat, à travers le dispositif DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

Sur un montant global des travaux de 44 626 €, l'Etat a apporté la somme de 22 231 €.

La part communale est donc de 22 395 €, à laquelle il faudra retirer la récupération de la TVA de 7 320 €, et 7 479 € de fonds de concours d'Alès Agglomération, soit un reste à charge de 7 596 €, pour la collectivité L'économie de consommation de ces nouvelles installations, sera d'environ 1 800 € par an.

## Projet de covoiturage ligne Alès'Y:

Après avoir relancé les services d'Alès Agglomération lors d'une réunion le mardi 12 octobre, il nous a été confirmé qu'il est bien prévu que la commune de Mons soit desservie par une ligne Ales'Y en covoiturage. Cette ligne desservira également les communes de Seynes, Brouzet les Alès, Les Plans.

La mise en service de cette ligne fait partie d'une future phase de déploiement et devrait s'effectuer au premier semestre 2022

# Point sur les réunions de quartier :

Lors des réunions de quartier, par mail ou messages en mairie, 185 demandes ont été récoltées.

Je remercie Yvelise et Michel pour leurs prises de note lors des réunions de quartier et Patrick pour sa retranscription sur les listings.

Ces documents vont nous permettre de traiter tous les sujets avec la commission TRAVAUX URBANISME, L'environnement concerne 33,51 % des demandes, la sécurité 30,81 %, la voirie 17,84 % à égalité avec autres

#### Commission Travaux:

La commission TRAVAUX URBANISME se réunira le lundi 22 novembre 2021 à 8h30 afin :

- D'étudier l'ensemble des demandes précitées
- D'établir un listing des voiries à traiter en priorité

## Cérémonie du Jeudi 11 novembre et Salon d'Art :

Organisées toutes deux par la municipalité

Le départ du cortège aura lieu à 11h00 sur la place de la mairie. La présence des élus est souhaitée L'apéritif aura lieu à la salle polyvalente à 12h00 lors du vernissage du salon d'art 2021

#### Téléthon:

Le loto annuel sera organisé par les associations avec l'aide de la municipalité le vendredi 3 décembre 2021 à 20h30. Présence des élus à partir de 17h00 pour la mise en place.

### Repas des aînés :

Organisé par le CCAS avec l'aide de la municipalité le dimanche 5 décembre 2021 à midi. Date limite des inscriptions le lundi 15 novembre 2021. Les conjoints des élus et des personnes extérieures pourront participer sous réserve du paiement de leur repas au tarif de 25 €.

### Délibérations :

036/2021 - Autorisation à Monsieur le Maire pour demander des subventions auprès de divers organismes pour des travaux :

Il est proposé par Monsieur le maire de demander des subventions auprès de différents organismes pour les projets suivants : réhabilitation des entrepôts municipaux et des vestiaires du stade et des tennis et construction d'un parc intergénérationnel (city parc)

1 abstention, 18 voix pour

# 037/2021 - Demande de subvention auprès d'Alès Agglomération pour des travaux - Fonds de concours au titre de l'année 2021 :

Un fonds de concours de 19 705,00 € a été attribué à la commune de Mons au titre de l'année 2021 par Alès Agglomération. Une demande de versement de cette subvention sera transmise à Alès Agglomération.

Voté à l'unanimité

# 038/2021 - Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2022 :

Afin de permettre de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2022, et ce, sous un délai maximum du 15 avril 2022, l'assemblée délibérante approuve et autorise Monsieur le maire à engager toutes les opérations à effectuer pour un montant de 112 775,75 € représentant 25 % des dépenses budgétées en 2021.

Voté à l'unanimité

# 039/2021 - Vote du tarif des services périscolaires pour le groupe scolaire « Valat de Sicard » à compter du 1er janvier 2022 :

Alès Agglomération modifie ses statuts au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Ce qui entraine certaines restitutions et transferts de compétences communautaires, notamment sur la restauration scolaire et l'accueil périscolaire. De ce fait, la commune doit voter les tarifs correspondants à ces activités périscolaires. Tarifs inchangés.

1 abstention, 18 voix pour

**040/2021 - Participation forfaitaire en matière DECI à Alès Agglomération au titre de l'année 2021 :** Paiement d'un montant forfaitaire de 90,00 € H.T. à la REAAL pour la fourniture en eau des points d'eau de types bouche et poteau d'incendie.

1 abstention, 18 voix pour

041/2021 - Avenant à l'adhésion de la commune de Mons au service commun ADS pour le déploiement de la dématérialisation effective au 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

La convention d'adhésion au service commun ADS signée en 2015 prend fin cette année Une nouvelle convention devra être signée avec prise pour effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022

2 abstentions, 17 voix pour

042/2021 - Approuvant la convention constitutive du groupement de commandes de la communauté Ales Agglomération concernant la fourniture et livraison des repas de la restauration scolaire pour une durée de deux ans à compter de l'année 2022 :

Constitution d'un groupement de commandes d'achat de fourniture et de livraison de repas

Voté à l'unanimité

043/2021 - Eau potable - Rapport annuel 2020 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS 2020) : Approbation du rapport annuel

Voté à l'unanimité

044/2021 - Assainissement collectif - Rapport annuel 2020 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS 2020) :

Approbation du rapport annuel

Voté à l'unanimité

# 045/2021 - Décision Modificative n° 1:

Afin de pouvoir régler les factures de fonctionnement, il est nécessaire de faire des régularisations de compte à compte. Crédits à réduire : 45 550 €, crédit à ouvrir 45 550 €.

Voté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à dix-neuf heures trente minutes.

Fait à Mons le lundi 8 novembre 2021

Gérard BANQUET Maire de MONS